

# REPÈRES CHRONOLOGIQUES

## MONARCHIE ABSOLUE

1789

17 juin : les États généraux se proclament Assemblée nationale – cet acte marque la fin de l’Ancien Régime politique et la naissance de l’ère de la souveraineté nationale et de la représentation.

## LA RÉVOLUTION (JUIN 1789-FÉVRIER 1848)

La Révolution ouvre une phase d’innovations et d’expériences politiques à la recherche du meilleur régime.

4 août : abolition des privilèges.

26 août : adoption de la Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen.

« Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune. »

*Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen du 26 août 1789, article premier*

1790

14 juillet : fête de la Fédération.

1791

27 septembre : tous les Juifs de France deviennent citoyens (à condition de renoncer à leur statut communautaire).

## LA FRANCE EN GUERRE (1792-1815)

1792

22 septembre : proclamation de la République.

1799

13 décembre : Bonaparte est désigné Premier consul.

1802

8 avril : loi approuvant le concordat du 15 juillet 1801 entre la République française et le Saint-Siège et les articles organiques relatifs aux cultes reconnus.

1804

21 mars : promulgation du Code civil.

1833

28 juin : loi Guizot, étape importante de l'achèvement du réseau scolaire primaire.

1848

22, 23 et 24 février : journées révolutionnaires, marquant l'échec de la tentative de monarchie parlementaire en France.

25 février : proclamation de la République.

## II<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE (FÉVRIER 1848-DÉCEMBRE 1851)

2 mars : adoption du principe du suffrage universel masculin.

27 avril : abolition de l'esclavage.

« Que l'esclavage soit ou ne soit pas utile, il faut le détruire ; une chose criminelle ne doit pas être nécessaire. La raison d'impossibilité n'a pas plus de valeur pour nous que les autres, parce qu'elle n'a pas plus de légitimité. Si l'on dit une fois que ce qui est moralement mauvais peut être politiquement bon, l'ordre social n'a plus de boussole et s'en va au gré de toutes les passions des hommes. »

*Victor Schœlcher, Des Colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage, 1842*

1850

15 mars : loi Falloux (liberté de l'enseignement secondaire mais assujettissement de l'enseignement au contrôle des notables).

1851

2 décembre : coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.  
Second Empire (décembre 1852-septembre 1870).

1867

Avril-octobre : le ministre Victor Duruy fait progresser la gratuité scolaire et la scolarisation des filles.

« Et, quant à moi, lorsqu'il m'échut ce suprême honneur de représenter une portion de la population parisienne dans la Chambre des députés, je me suis fait un serment : entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple. »

*Jules Ferry, conférence prononcée à Paris le 10 avril 1870*

## LA FRANCE EN GUERRE (1870-1871)

1870

4 septembre : proclamation de la République, après la défaite impériale à Sedan.

## III<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE (1870-1940)

1870-1879

Mise en place des institutions de la III<sup>e</sup> République (1875) et de la manière dont elles seront appliquées.

1881

30 juin : loi sur la liberté de réunion.

29 juillet : loi libérant la presse.

1879-1886

Grands textes Ferry/Sée/Goblet établissant le modèle républicain de l'École, au sein desquels se détachent les lois du 21 décembre 1880 (externats de jeunes filles), du 16 juin 1881 (gratuité des écoles primaires publiques), du 28 mars 1882 (obligation et laïcité de l'instruction primaire), du 30 octobre 1886 (laïcité du personnel et organisation générale de l'enseignement primaire).

« L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie. »

Loi du 28 mars 1882 sur l'organisation de l'enseignement primaire, article 4

1884

21 mars : loi relative à la création des syndicats professionnels.

1894

Début de l'affaire Dreyfus.

1901

1<sup>er</sup> juillet : loi sur les associations.

1905

9 décembre : loi sur la séparation des Églises et de l'État.

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

Loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, article 1<sup>er</sup> et début de l'article 2

## LA FRANCE EN GUERRE (1914-1918)

1926

15 juillet : inauguration de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, premier lieu de culte musulman dans la capitale, subventionné par les pouvoirs publics en hommage aux soldats musulmans morts durant la Première Guerre mondiale.

1936

2 juillet : prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.

## LA FRANCE EN GUERRE (1939-1945)

1940

18 juin : appel du général de Gaulle à la Résistance.

## FRANCE LIBRE (JUIN 1940) PUIS GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (JUIN 1944-OCTOBRE 1946)

### ÉTAT FRANÇAIS (JUILLET 1940-AOÛT 1944)

Le régime met en œuvre une profonde régression démocratique et un nationalisme d'exclusion dont les statuts des Juifs, d'octobre 1940 et juin 1941, constituent le dramatique emblème.

1943

27 mai : création du Conseil national de la Résistance.

1944

9 août : ordonnance rétablissant la légalité républicaine - la parenthèse de plus de quatre années, ouverte par l'armistice puis la création de l'État français, se referme.

« Si le gouvernement est celui de la République, ce n'est pas seulement parce qu'il fait en sorte de conduire la nation, selon ses vœux et ses intérêts, jusqu'au nouveau départ de la démocratie française, mais c'est aussi pour cette raison qu'il fait et fera appliquer les lois, les justes lois que la nation s'était données au temps où elle était libre et qui s'appellent les lois républicaines. Sans doute n'affirmons-nous pas que toutes soient parfaites, mais, telles quelles, elles sont les lois ! »

Charles de Gaulle, discours prononcé à Paris le 12 septembre 1944

21 avril : le suffrage devient universel (égalité des femmes et des hommes devant l'élection et l'éligibilité).

1945

19 octobre : ordonnance instituant la Sécurité sociale.

21 octobre : consultation du peuple français sur les institutions – ce vote marque la réinstallation du référendum dans la pratique politique.

## GUERRES COLONIALES (1945-1962)

Au cours de ces guerres coloniales l'autorité de l'État est souvent ébranlée et la conscience nationale confrontée à de redoutables choix moraux.

« Ceux-là seuls insultent l'armée et la déshonorent qui consentent, par leur silence, à ce que des citoyens français deviennent des bourreaux [...]. »

François Mauriac, *Bloc-notes*, 26 septembre 1957

1946

27 octobre : promulgation de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République.

« Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ou de croyance possède des droits inaliénables et sacrés. »

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

## IV<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE (OCTOBRE 1946-OCTOBRE 1958)

La France s'engage dans la construction européenne.

1948

10 décembre : Déclaration universelle des Droits de l'Homme

1949

5 mai : création du Conseil de l'Europe, appelé à jouer un rôle dans l'affirmation de principes communs, la défense des droits de l'Homme, la coopération culturelle.

1957

25 mars : naissance de la Communauté économique européenne (Traité de Rome).

1958

4 octobre : promulgation de la Constitution de la V<sup>e</sup> République.

« La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. »

Article 1<sup>er</sup> de la Constitution

## V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE

1959

6 janvier : prolongation de la scolarité obligatoire à 16 ans.

1962

3 juillet : la France reconnaît l'indépendance de l'Algérie – avec cette année 1962 s'achèvent à la fois le long cycle colonial et le quart de siècle continu de guerre commencé en 1939.

28 octobre : référendum instituant l'élection du Président de la République au suffrage universel direct.

1974

29 octobre : extension du droit de saisine du Conseil constitutionnel à 60 députés ou 60 sénateurs.

1976

29 avril : l'affirmation du droit de vivre en famille permet aux travailleurs étrangers d'être rejoints par leur conjoint et leurs enfants.

1978

6 janvier : la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés crée la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

1981

9 octobre : abolition de la peine de mort.

1982

29 juillet : loi sur l'audiovisuel mettant fin au monopole d'État.

**1988**

22 avril : circulaire sur les aumôneries dans l'enseignement public qui illustre le caractère ouvert de la laïcité.

26 juin : accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

**1989**

12 décembre : circulaire rappelant que la liberté d'expression ne peut conduire à des empiètements à l'encontre de la laïcité ni à la mise en cause du caractère obligatoire des enseignements.

**1990**

13 juillet : loi Gayssot condamnant les thèses négationnistes, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

« Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite. L'État assure le respect de ce principe dans le cadre des lois en vigueur. »

Loi du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe, article 1<sup>er</sup>

**1992**

7 février : naissance de l'Union européenne (traité de Maastricht).

**1994**

20 septembre : circulaire réaffirmant le refus de toute manifestation ostentatoire d'appartenance religieuse ou communautaire.

**1999**

27 juillet : loi portant sur la création d'une couverture maladie universelle.

**2000**

6 juin : loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

7 décembre : l'Union européenne se dote d'une charte des droits fondamentaux.

**2004**

Loi encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, adoptée par l'Assemblée nationale le 10 février 2004 et par le Sénat le 3 mars 2004.